RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE TOURRETTES - SUR - LOUP

Tourrettes sur loup le 12 mai 2020

NOTE

Objet : accès aux locaux et terrains communaux

Jusqu'au 2 juin 2020, l'accès aux salles communales et aux espaces publics d'activités ne sera pas autorisé.

Deux exceptions :

- le club de tennis qui pourra utiliser uniquement les 3 courts avec l'application stricte des règles édictées par la FFT,

- l'école élémentaire qui pourra se rendre, en respectant les mesures du protocole sanitaire de l'Education Nationale, sur le stade.

Le Maire

MAIRIE DE TOURRETTES-SUR-LOUP (ALPES-MARITIMES)

Damien BAGARIA

Place Maximin Escalier 06140 Tourrettes-sur-Loup - Téléphone : 04 93 59 30 11 - Fax : 04 88 13 11 94 - Courriel : mairie@tsl06.com